

*Initiatives ministérielles*

Certains se sont laissés duper par le projet C-113. Deux députés conservateurs, cependant, qui s'étaient prononcés contre le projet de loi C-105, n'ont pas été dupes et, quand ce projet de loi a été mis aux voix, ils ont voté comme le veulent leurs électeurs et non comme le veut leur parti.

Les Canadiens non plus n'ont pas été dupes. Le nouveau projet de loi a suscité autant d'opposition et de colère que le premier projet de loi présenté par le gouvernement.

Lorsque le comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-113 a commencé à tenir des audiences, des centaines de groupes et de personnes qui s'opposaient au projet de loi ont demandé à témoigner devant le comité. L'opposition au projet de loi C-113 ne semble pas diminuer. Je reçois toujours des lettres et des messages par télécopieur d'opposants au projet de loi qui désirent présenter un mémoire au comité législatif. J'ai ici des pétitions portant les signatures de plus de 5 000 Canadiens qui veulent qu'on retire ce projet de loi.

L'opposition de la population au projet de loi C-113 a été évidente il y a deux semaines, à Toronto, lorsque 3 000 manifestants en colère sont descendus dans les rues de la ville pour protester contre ces changements.

Ce que je souligne simplement ici, c'est que le gouvernement s'est extrêmement distancié de la population. Cette opposition était également évidente la semaine dernière, à Montréal, lorsque des opposants à ce projet de loi ont défoncé deux portes à l'hôtel Reine Elizabeth, où le ministre des Finances devait prononcer un discours. La police a dû maîtriser ces manifestants. C'est ce genre de colère qu'on décharge sur ce projet de loi qui est extrêmement injuste pour les Canadiens.

C'est le projet de loi C-113 qui est la cause d'une telle colère. Les changements à la Loi sur l'assurance-chômage qui figurent dans ce projet de loi sont implacables, arbitraires et injustes. Ils causeront des souffrances à certains Canadiens et conduiront certains autres au désespoir.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le ministre des Finances ne semblent pas vouloir le reconnaître. Ils ne semblent pas croire que les changements qu'ils proposent causeront d'énormes difficultés financières. Il leur est facile de le nier, puisqu'ils n'entrent pas quotidiennement en contact avec des chômeurs.

Mais les fonctionnaires qui travaillent dans les centres d'emploi du Canada le savent. Beaucoup d'entre eux comprennent que ce projet de loi est tout simplement amoral. Ils craignent pour leur vie et s'inquiètent de la

réaction que risquent d'avoir certains prestataires de l'assurance-chômage lorsqu'ils apprendront qu'ils n'ont pas droit aux prestations. Le gouvernement a admis qu'il pourrait se produire des réactions violentes dans les CEC à cause de ces changements. Le sous-ministre a reconnu devant le comité législatif que son ministère allait renforcer les mesures de sécurité dans les CEC.

Si ce projet de loi est si juste, si équitable, si ces changements sont vraiment nécessaires et s'ils sont moralement, socialement et économiquement acceptables, pourquoi alors les Canadiens réagissent-ils comme ils l'ont fait, eux qui forment sans doute la nation la plus tolérante au monde?

La menace de violence est déjà dans l'air. La semaine dernière, à Montréal, on a dû évacuer un CEC à cause d'un appel à la bombe. Il y avait effectivement une bombe, mais le détonateur était défectueux. Comme l'a déclaré un représentant des employés: ils ont réussi à sortir cette fois, mais la prochaine fois, qui sait?

Les employés des CEC, qui vivent quotidiennement avec cette réalité, ont décidé de prendre la situation en mains. Cette semaine, ils ont commencé à distribuer une brochure sur les motifs valables conçue pour faciliter la tâche des prestataires qui doivent surmonter les obstacles que le gouvernement sème sur leur route.

Naturellement le gouvernement s'oppose à la distribution de cette brochure, ce qui contribue à favoriser l'atmosphère de méfiance et de ressentiment qui entoure le projet de loi C-113.

Quelle est la cause de tout cela? Comment la relation entre le gouvernement et les Canadiens s'est-elle détériorée à un point tel qu'il faut maintenant songer sérieusement à renforcer la sécurité dans les bureaux gouvernementaux?

• (1615)

En fait, si la réaction est si vigoureuse, c'est que les modifications du Programme d'assurance-chômage inscrites dans le projet de loi C-113 menacent chaque Canadien qui occupe un emploi.

En réduisant le taux des prestations de 60 p. 100 à 57 p. 100 de la rémunération assurable, le gouvernement retirera de l'argent à certaines familles. Ce sera peut-être seulement 80 \$ par mois, mais dans certains foyers, cette somme représente la facture d'électricité et de téléphone ou le coût des aliments pour une semaine. Pour la grande majorité des Canadiens qui vivent d'un chèque de paye à l'autre, perdre 80 \$ par mois constitue un revers important.